

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS371

présenté par

M. Dive, M. Le Fur, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, Mme Frédérique Meunier, M. Lepers,
M. Brigand, Mme Alexandra Martin, Mme Blin, M. Ray, M. Fabrice Brun, M. Descoeur, M. Bony,
M. Di Filippo, Mme Bonnivard, Mme Corneloup, M. Boucard et M. Breton

ARTICLE 22

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.